



dossier DE PRESSE

Jeudi 26 mars
2015

Journée mondiale de l'Eau : La Métropole s'engage

Pour la deuxième année consécutive, la Métropole s'engage sur les Chemins de la Citoyenneté en célébrant sept journées internationales qui mobilisent le plus grand nombre autour des grandes valeurs de notre société : la citoyenneté, l'humanisme, les droits de l'homme... La Journée mondiale de l'eau, fêtée le 22 mars, permet de revenir sur des actions métropolitaines en lien direct avec ses compétences propres : l'eau et la protection de l'environnement.

Face aux défis climatiques, environnementaux, sociaux et économiques, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de ses politiques. L'un des objectifs majeurs est de réduire l'empreinte écologique du territoire métropolitain en fédérant les initiatives de tous ses acteurs. L'éducation à l'environnement est l'un des principaux outils au service de cette ambition. Elle vise à une prise de conscience individuelle des citoyens et à leur mobilisation active. Attentive à impliquer les enfants et l'ensemble de la communauté éducative, la Métropole développe de nombreuses actions d'éducation dans le domaine de l'environnement.

Elle accompagne notamment l'évolution des comportements individuels et collectifs, au travers des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement auprès de différents publics : professionnels, particuliers et jeunes, dans une démarche éco-citoyenne. Elle anime des actions à destination du grand public, en participant à des salons et diverses manifestations. La Métropole propose aussi spécialement pour les enseignants des outils d'accompagnement de projets en milieu scolaire.

« Protégeons nos mares » : un cas d'école

Depuis la rentrée 2014, les 52 élèves de l'école maternelle de Roncherolles-sur-le-Vivier, âgés de 3 à 6 ans, participent à un programme d'animations proposé par la Direction adjointe à l'environnement de la Métropole autour des mares.

dossier DE PRESSE

Trois rendez-vous avec un animateur de la Métropole sont prévus tout au long de l'année scolaire. Le premier, en octobre dernier, a permis aux jeunes enfants d'apprendre à recréer une mare dans leur classe à partir de plastique, de sable et d'une cuvette. La seconde animation se concentre sur la biodiversité liée aux sites naturels que sont les mares. Ils s'intéressent ainsi aux végétaux et animaux qui vivent près et dans la mare qui jouxte leur école. Divisée en petits groupes, la classe va pouvoir observer l'animateur pêcher, collecter et inventorier les batraciens et plantes de la mare.



De retour dans la classe, l'animateur insistera sur le rôle primordial de la faune et de la flore pour cet espace à protéger et sensibilisera le jeune public aux éco-gestes à adopter.

Pour les classes concernées, cette collaboration permet de mener le projet d'école sur l'année **autour de la thématique de l'eau et de la protection de l'environnement**. En juin, une exposition des travaux d'arts plastiques et de sciences réalisés tout au long de l'année sera réalisée. Les enseignants ont également le projet de créer un panneau pédagogique à disposer près de la mare communale. Et dès la rentrée prochaine, en lien avec les services de la Métropole, des activités (ateliers découvertes, plantations...) seront organisées autour d'une nouvelle mare créée par la commune.

dossier DE PRESSE

En 2014, 28 animations scolaires et 11 animations à destination du grand public sur le thème des mares et des amphibiens ont été réalisées dans les Maisons des forêts de la Métropole. 28 animations sont au programme de 2015.

Les prochains rendez-vous :

- **27 mars** – Maison des Forêts de Darnétal : animation mare dans le cadre du parcours eau proposé par la Direction Adjointe à l'Education à l'environnement et aux pratiques durables de la Métropole
- **29 mars** – Maison des Forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray : animations grand public ouvertes à tous sur le thème du réveil de la nature avec un volet réveil de la mare
- **Toute l'année** : la Métropole incite ses habitants à participer au programme national d'observation intitulé « Un Dragon ! Dans mon jardin ? » en partageant leurs photos d'amphibiens et de reptiles, fortement présents autour des mares (clichés à envoyer à maisons-des-forets@metropole-rouen-normandie.fr)

Plus d'infos : www.metropole-rouen-normandie.fr/maisons-des-forets-de-la-metropole



Maison des Forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray

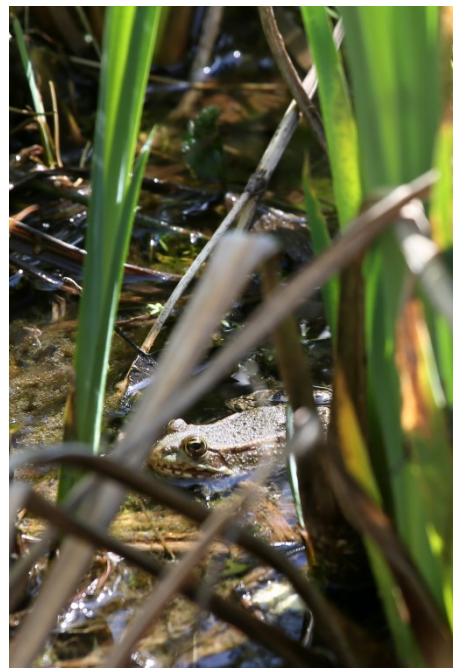
dossier DE PRESSE

Le « Programme Mares » : vers l'Eco-Métropole

Les mares sont de petits milieux naturels mais qui jouent, à leur échelle, un rôle majeur en matière de biodiversité, de paysage, d'hydraulique ou encore d'épuration pour l'eau. Le réseau des mares présentes sur le territoire de la Métropole constitue ainsi un enjeu fort pour la Trame Verte et Bleue locale. C'est pourquoi la Métropole a décidé d'engager une politique ambitieuse afin de préserver, restaurer et valoriser ce patrimoine naturel en lançant en 2011 le « Programme Mares ».

Ce programme a pour objectifs de :

- **Mieux connaître le réseau de mares du territoire et son fonctionnement** afin notamment de le prendre en compte dans les documents d'urbanisme
- **Sensibiliser les propriétaires de mares sur les bonnes pratiques** de gestion de ces espaces
- **Inciter les propriétaires à engager des travaux** de restauration écologique
- **Devenir exemplaire dans la gestion des mares publiques** afin notamment de favoriser leur valorisation pédagogique



Plusieurs étapes sont nécessaires pour mettre en œuvre ce programme :

- **Localiser et caractériser** de façon systématique **tous les points d'eau permanents** (hors étang et points d'eau liés aux anciens sites d'extractions) du territoire métropolitain, soit 930 sites estimés actuellement
- **Inventorier les mares dites prioritaires** pour leurs rôles en matière de biodiversité, en privilégiant notamment les mares publiques

dossier DE PRESSE

- Mettre en évidence les connexions existantes ou à restaurer, à l'aide d'indicateurs basés sur la capacité de dispersion de certaines espèces cibles (tritons, libellules...)
- Engager des travaux de restauration des mares, et conforter le réseau avec la création de nouvelles mares
- Développer les actions d'éducation à la nature en s'appuyant sur le réseau des mares.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, un travail d'accompagnement personnalisé est proposé auprès de tous les habitants et de toutes les entreprises ou organismes présents sur le territoire de la Métropole.



Animateur pour les Maisons des Forêts depuis 5 ans, Guillaume Glère propose ce service gratuit aux particuliers et aux entreprises, **propriétaires de mares ou qui souhaitent en créer une**. Il peut ainsi répondre aux questions sur la bonne gestion écologique de la mare, se rendre sur place afin de les accompagner dans leur projet.

Depuis le début de l'année, l'animateur de la Métropole a déjà délivré son expertise à 3 communes du territoire qui ont le projet de créer une mare.

Renseignements : guillaume.glere@metropole-rouen-normandie.fr ou 02 35 52 93 20 / 06 23 54 01 33

Contact

Julie MOULAS

Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 35 52 95 66 / 06 16 21 38 54

julie.moulas@metropole-rouen-normandie.fr